



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique familiale

Question écrite n° 64297

Texte de la question

M. Patrick Rimbert attire l'attention de Mme la ministre déléguée à la famille, à l'enfance et aux personnes handicapées sur le congé de paternité proposé lors de la conférence de la famille en juin 2001 et dont il se félicite. Il lui demande de bien vouloir lui préciser si dans le cas de naissances multiples, les deux semaines envisagées le sont par enfant ou pour la naissance.

Texte de la réponse

Le Gouvernement a annoncé lors de la conférence de la famille du 11 juin dernier la création d'un congé de paternité de deux semaines destiné à conforter le lien entre le nouveau père et son enfant. Les dispositions législatives nécessaires à la mise en oeuvre de cette réforme seront examinées par le Parlement dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002. C'est donc au cours du débat parlementaire que seront précisées les modalités exactes de ce congé.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Rimbert](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64297

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : famille, enfance et personnes handicapées

Ministère attributaire : famille, enfance et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 15 octobre 2001

Question publiée le : 23 juillet 2001, page 4203

Réponse publiée le : 22 octobre 2001, page 6087